

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 4 (1931)

Heft: 12

Artikel: La colonie d'habitations de Neubühl, Zurich : architectes : Artarias & Schmidt, Bâle-Moscou ; M.E. Haefeli, Zurich ; Hubacher & Steiger, Zurich ; Moser & Roth, Zurich

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-119361>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'HABITATION

Organe de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, des Sociétés coopératives de Lausanne et de Genève et de la Société pour l'Amélioration du Logement à Genève. (Abonnement gratuit pour les membres de ces sociétés).

Paraît tous les mois
Abonnement 5 frs.
Etranger 7.50 frs.

Edition : NEULAND VERLAG S. A., Stauffacherstr. 45, Zürich.
Rédaction : H. MINNER, 8, rue de l'Hôtel-de-Ville, Genève.
Administration : Impr. Nationale, 10, rue A.-Vincent, Genève.

Décembre 1931

4^e année N° 12

La Colonie d'habitations de Neubühl, Zurich.

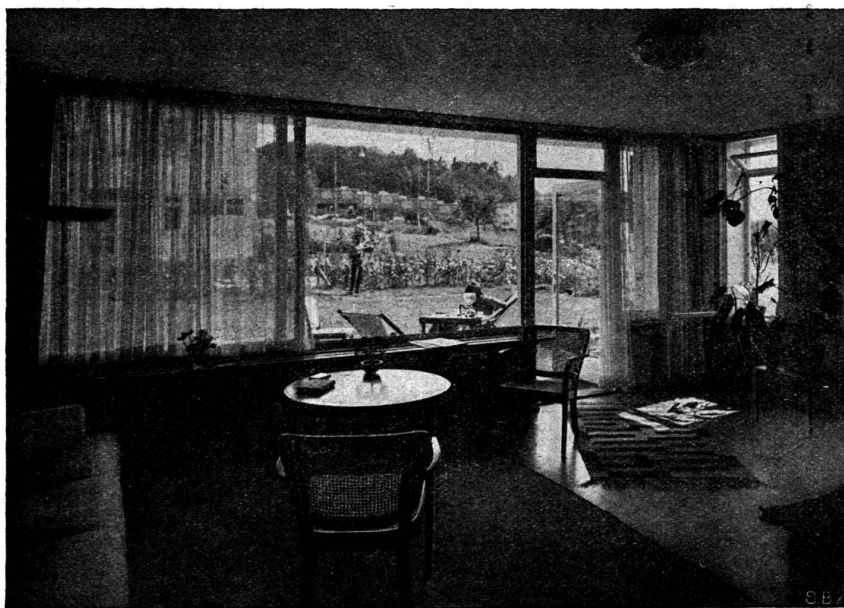
Architectes : ARTARIA & SCHMIDT, Bâle-Moscou ; M. E. HAEFELI, Zurich ; HUBACHER & STEIGER, Zurich ; MOSER & ROTH, Zurich.

(Clichés de la Bauzeitung).

(Suite et fin)



**Chambre commune
d'un appartement
avec balcon.**



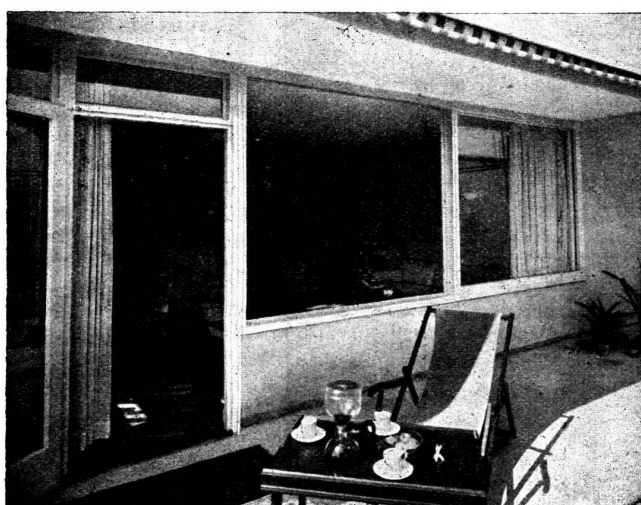
**Chambre commune
du type C.**

(Voir page 85)

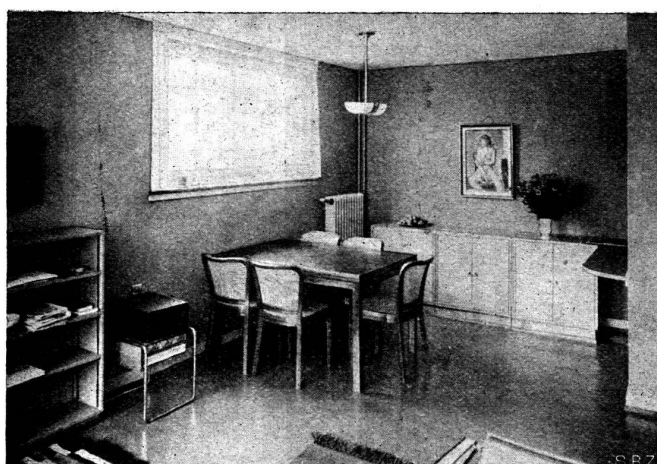
Cité-Jardin Neubühl.



Chambre commune servant de chambre à coucher dans les appartements d'une pièce.



La terrasse couverte devant la chambre commune d'une maison familiale.



La table des repas dans la chambre commune des appartements.

Cité-jardin Neubühl.

Principes (canalisations).

Deux circonstances ont rendu nécessaire une étude poussée de toute la question de l'installation de ce complexe:

1. La situation éloignée de la colonie, c'est-à-dire le manque de toute canalisation.

2. La construction d'immeubles de deux et au maximum de trois étages, impliquant par unité un fort pourcentage de canalisations.

Gaz ou électricité.

Pour tenir compte du premier point, on a complètement renoncé au gaz. On a économisé ainsi le coût des canalisations d'immeuble, ainsi que la contribution de 30 % des frais d'établissement des conduites à gaz dans les rues de quartier. Cette économie a été compensée, il est vrai, par les frais d'achat des fourneaux électriques. Mais l'utilisation de ces derniers ne coûtant pas plus que celle des fourneaux à gaz, il reste comme avantages certains une moins grande humidité de l'air et une plus grande propreté des cuisines.

Vu le pourcentage anormal de canalisation par unité de logement, il a été difficile de se rendre compte dans quelle mesure la centralisation de certaines installations (chauffage, eau chaude, chambres à lessive), bien qu'indiquées en principe, se trouvait réellement exécutable. Au point de vue de la commodité, on peut classer ainsi les différents stades de la centralisation, en partant de la décentralisation la plus étendue: installation décentralisée, c'est-à-dire par unité de logement, chauffage particulier, eau chaude particulière, chambre à lessive particulière. Une telle installation peut être d'un coût très minime (fourneau ordinaire, chambre à lessive et bain combinés); son utilisation peut être très économique (combustible: déchets de bois, bois ramassé à temps perdu dans les forêts); elle peut n'exiger du locataire qu'un minimum d'argent et de linge (lavage journalier, à côté de l'autre travail de ménage), mais ainsi primitive, elle n'est qu'un expédient pour conditions d'existence étroites et une dévoratrice des forces humaines. Etablie autrement, d'une manière perfectionnée, l'installation décentralisée implique un investissement dispendieux.

La centralisation.

La centralisation par bloc d'immeubles est moins coûteuse qu'une décentralisation bien organisée. Mais son exploitation ne donne pas satisfaction. La question du personnel de mise en marche et de surveillance n'est pas encore résolue (le chauffage des chaudières à l'huile lourde n'est économique que pour les grandes entreprises; un service des chaudières en dehors du travail régulier n'est pas toujours possible). Avant tout, c'est la fourniture d'eau chaude qui ne donne pas satisfaction. Il doit y être pourvu, pendant les mois d'été, au moyen du courant électrique (avec circulation d'eau, pas économique; sans circulation, mauvais service des robinets éloignés).

Centrales indépendantes.

Ce n'est pas par des frais d'établissement moins

dres que ce genre d'installations l'emporte sur la centralisation par blocs d'immeubles. L'obligation d'intercaler des pompes sur le circuit d'eau, la construction d'un bâtiment spacieux pour les chaudières, les conduites et canalisations étendues contrebalancent les économies dues à la concentration des chaudières et à la réduction de la force des conduites. Mais l'exploitation est moins coûteuse parce que plus rationnelle et parce que le combustible est mieux utilisé.

Conclusion.

La conclusion de toutes ces études fut la suivante pour la colonie de Neubühl:

1) Les installations décentralisées doivent être exclues.

2) La centralisation par blocs d'immeubles aurait été meilleur marché que toutes les autres dispositions, mais aurait présenté à l'usage des inconvénients techniques.

3) Une centrale indépendante (en renonçant seulement à la centralisation des chambres à lessive) coûte environ 100,000 fr. de plus que le système par blocs d'immeubles — surtout à cause de la longueur des canalisations: environ 800 mètres courants, soit 4 à 5 par unité de logement — mais une comparaison minutieuse des frais d'exploitation prouve que les économies annuelles réalisées grâce à ce système équivalent, capitalisées, au double des frais supplémentaires.

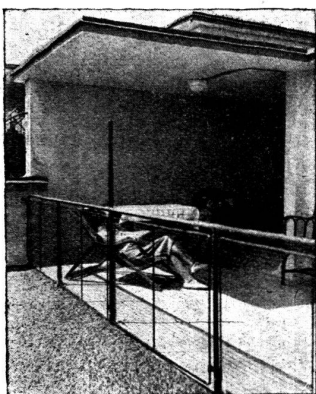
Les chambres communes, les chambres à coucher, les cuisines, les salles de bains, ainsi que les dépendances sont toutes chauffées par des radiateurs ou tempérées par des tuyaux de chauffe. Partout où cela a été possible, les radiateurs ont été placés sous les fenêtres, et cela sans exception lorsqu'il s'est agi de fenêtres, mobiles ou fixes, à verres simples de 5 à 6 mm. d'épaisseur. Les radiateurs des salles de bains et des cuisines n'ont pas de soupapes d'arrêt, pour écarter les risques de congélation en l'absence prolongée des locataires.

Eau chaude.

Chaque embranchement est muni d'un coude qui permet l'installation d'un compteur sans aucune difficulté, cela pour pouvoir parer aux abus de consommation. Il y a des robinets dans les cuisines (batteries mélangeuses), les salles de bains (batteries mélangeuses et douches), aux lavabos, et, s'il y a lieu, à l'écoulement dans le corridor de l'immeuble.

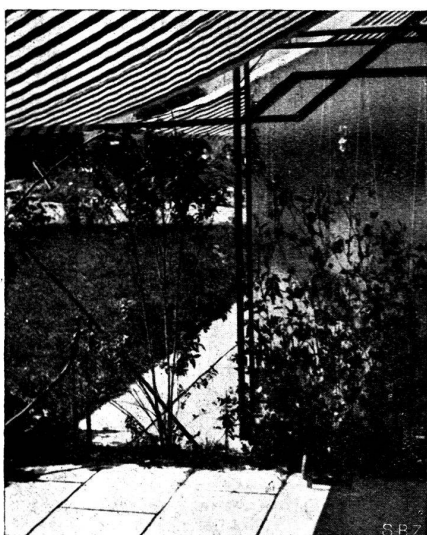
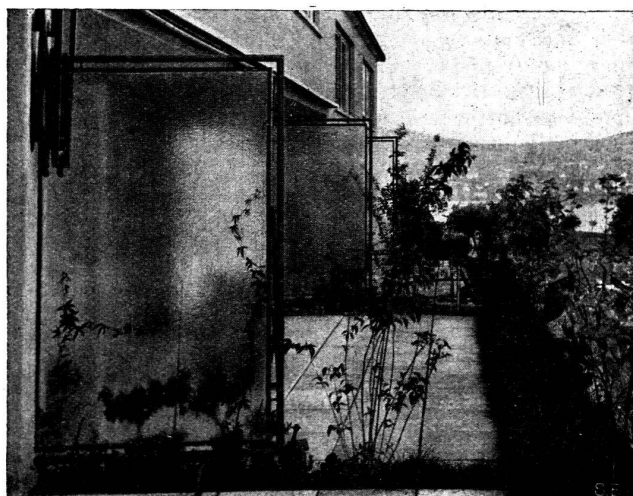
Chambres à lessive.

Commune pour tous les locataires du même bloc d'immeubles. Tour de 2 à 4 semaines. En plus du bassin, d'une lessiveuse centrifuge et d'une table, elle est pourvue d'une lessiveuse électrique et de spirales de chauffe électriques pour élever la température de l'eau fournie par la centrale de chauffe, eau qui est à la température de 50 à 70 degrés. Un corridor, traversant tout le bloc, met les logements en communication avec la chambre à lessive, les séchoirs (spirales de chauffe) et l'étendage. (Fin)



Un coin de terrasse sur la toiture du type A (Voir page 84)

Séparations en verre brut entre les terrasses des jardins.



Sous la terrasse des jardins avec les stores baissés,